



COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE  
Feuille d'informations municipales

N°220 du lundi 20 mai 2019

**Calitom : rappel :**

Nous vous rappelons qu'il est interdit de laisser les containers « poubelles » dans la rue en dehors de la période de ramassage. Nous vous remercions en conséquence de ne sortir vos containers que la veille du ramassage après 18h00 si possible, et de les rentrer au plus tôt, après le ramassage.  
Il est strictement interdit de déposer son container devant les autres maisons, sauf sur les lieux spécialement aménagés par la commune à cet effet. Nous vous remercions de votre compréhension.

**Conseil Municipal :**

Je vous informe que Mme GUILLON Séverine, Conseillère Municipale a démissionné du Conseil pour raisons personnelles.

**STOP AUX PESTICIDES : Nous voulons des coquelicots :**

Un collectif local à St Amant de Boixe a été créé (voir flyer au verso).

**UN PROJET COMMUN POUR CONSTRUIRE LE TERRITOIRE A HORIZON 2035 : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)**

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) s'est engagé dans une nouvelle phase de son élaboration depuis le mois de février, suite au partage du diagnostic. Désormais, les élus du territoire, appuyés des habitants et des spécialistes concernés (techniciens, associations, chambres consulaires...), construisent le projet de territoire sur lequel s'appuieront les éléments réglementaires du PLUi.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est la feuille de route du territoire en matière d'aménagement à horizon 2035. Il va déterminer les grandes ambitions du territoire en matière de développement économique et démographique, de protection de l'environnement, de tourisme et de loisirs...

C'est un projet écrit collectivement : les communes ont été consultées individuellement pour établir les priorités du territoire, puis des temps de partage et d'ateliers ont été organisés entre élus et spécialistes mais aussi avec les habitants durant tout le mois d'avril. Tous ces éléments vont permettre de construire le document qui vous sera présenté à la fin de l'année pour recueillir vos remarques et compléments. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le registre d'observations présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail plui@coeurdecharente.fr.

**Elections Européennes : Rappel :**

Nous vous rappelons que les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai prochain. Le bureau de vote se tiendra à la salle du Conseil municipal de 08h00 à 18h00.

**Marché de Printemps :**

L'école d'Aussac-Vadalle organise comme tous les ans son marché de printemps dans la cour d'école, le mardi 21 mai à 17h00. Vous y trouverez des plants de tomates (roma, noire de crimée, marmande, tomate grappe, orange "queen"...), des courgettes longues et rondes, et des aromates (persil, basilic et ciboulette). Le plant est à 1,00 €.

**KIDS FUN : Centre socio-culturel à partir du 12 septembre 2019**

Cours d'expression corporelle ludique de découverte et d'initiation aux activités physiques voir flyer au verso.

Pour information, un accompagnement des enfants de l'école à la salle pourrait être assuré par l'animatrice et un autre adulte sur accord parental.